

---

**Protection de l'enfance**

**Séminaire des  
Assistants familiaux**

**le mardi 1<sup>er</sup> décembre 2015  
à la salle du Vigean, à Eysines,**

**DISCOURS DU PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL  
M. JEAN-LUC GLEYZE**

---

Madame le Maire, Première Vice-présidente du Conseil départemental, chère Christine BOST,  
Madame la Vice-présidente chargée de la Prévention de la Santé et de la Protection de l'Enfance, chère Emmanuelle AJON,  
Mesdames les Conseillères départementales,  
Messieurs les Conseillers départementaux,  
Mesdames et Messieurs,

Nous nous retrouvons aujourd'hui pour ce grand séminaire des Assistants familiaux, à Eysines. Merci à Madame le Maire, chère Christine BOST pour ton accueil. Je suis ravi de vous compter si nombreux pour ce séminaire qui, je crois, est le premier rassemblement de ce type, consacré à la Protection de l'Enfance et à l'accueil familial.

Je tiens, sans plus attendre, à vous adresser, à chacune et chacun d'entre vous, mes très sincères remerciements pour votre investissement quotidien dans votre métier d'assistant familial. Je sais tout l'engagement que vous mettez dans votre profession, pour l'accompagnement des enfants, pour l'aide que vous leur fournissez, pour la chance d'un nouveau départ que vous leur offrez. Ce sont des histoires de vie intenses, tant du point de vue des enfants que du vôtre, chers assistants familiaux.

J'ai d'ailleurs été très touché par la richesse des témoignages compilés dans l'ouvrage Terres d'accueil : récits d'assistants familiaux, que vient de nous présenter Mesdames DIETRICH et DOS SANTOS. Cette belle initiative de plusieurs d'entre vous a donné lieu à ce livre que j'ai eu le plaisir de distribuer « en avant-première » à mes collègues de l'Assemblée départementale, à l'occasion de notre dernière séance plénière, le vendredi 20 novembre. Chaque élu a pu prendre la mesure de votre engagement, de votre dévouement, et de la profondeur de cet accompagnement.

Cette journée, ce séminaire est l'occasion pour moi de vous dire toute ma reconnaissance pour votre profession. Parce qu'être assistant familial est une profession à part entière. Vous avez tous fait le choix d'ouvrir les portes de votre maison ou de votre appartement pour accueillir un ou plusieurs enfants. Certains en difficulté, d'autres parfois en danger, tous dans des situations sensibles, tous nécessitant une protection, une bienveillance que chaque jour vous leurs apportez. Plus que les portes de votre maison, ce sont les portes de votre famille que vous avez choisi d'ouvrir, pour recevoir ces enfants chez vous.

Si beaucoup ont pu témoigner de la beauté des échanges qui découlent de cet accueil d'enfants confiés, les difficultés existent bien entendu également. La subtilité par exemple, quand il faut accueillir et s'adapter à l'arrivée d'un nouvel enfant. Alors l'équilibre familial est à composer, à recomposer peut-être même, et à préserver... Vous êtes également les témoins d'histoires personnelles difficiles et parfois terribles, les confidents d'enfants blessés par leur court passé...

Face à la complexité des situations, face aux troubles du comportement, face aux difficultés psychologiques, seul votre professionnalisme permet un juste accompagnement des enfants qui vous sont confiés.

En tant que professionnel, vous marchez sur une crête parfois fine, entre l'empathie naturelle pour les enfants que vous accueillez, et la bonne distance que vous vous

devez de garder. Les équilibres familiaux sont à préserver également, tout autant que l'équilibre de l'enfant.

Votre professionnalisme s'illustre notamment par votre capacité d'adaptation. Vous prenez en effet en charge des enfants aux parcours tous différents, avec leurs difficultés propres. Bien entendu, il n'y a pas de situation-type, et vous devez veiller sans cesse à fournir les apports nécessaires à l'enfant pour son bien-être. Vous ne pouvez ni être dans une relation fusionnelle, ni être dans un détachement total...

Une nouvelle fois, je vous redis ma reconnaissance pour votre implication, et vous remercie pour votre professionnalisme ! Vous faites partie du grand projet de notre Département de la Gironde et de son cœur d'action : vous agissez chaque jour pour les solidarités humaines et territoriales. L'attention à l'Autre, et à ceux de nos concitoyens à qui la vie impose parfois des obstacles : c'est le sens de la solidarité humaine. Et un service de proximité de qualité égale partout en Gironde, c'est le sens de la solidarité territoriale.

Je tiens aussi à saluer et à remercier les agents investis : Pascal GOULFIER, Amelle GAYOU-MIGEON, et Claude CAYZAC, responsable du service de la Protection de l'Enfance et de la Famille. Merci à tous pour votre action !

Vous le savez, c'est sous ma responsabilité que ces enfants sont confiés, et je vous suis donc reconnaissant de la qualité du travail que vous accomplissez pour chacun d'entre eux !

Et puis, je ne pourrai continuer sans remercier également notre Vice-présidente pleinement investie dans sa mission : Emmanuelle AJON, particulièrement sensible à votre engagement, je sais pouvoir compter sur elle !

Emmanuelle et moi avons d'ailleurs eu l'occasion de rencontrer certains d'entre vous. Des rencontres étaient prévues à mon agenda, mais les événements successifs dramatiques de Puisseguin et de Paris, m'avaient contraint à y renoncer... Notre mandat dure six ans, nous aurons de nombreuses occasions d'échanger.

Face à ces défis que chaque jour vous relevez, nous, le Département, avons aussi le devoir de vous accompagner. Vous faites partie de la grande maison du Département !

Vous faites partie intégrante des équipes d'accompagnement social de notre collectivité. Vous êtes, parmi les autres professions du Département, des membres à part entière de cette grande famille des professionnels du travail social.

C'est la raison pour laquelle nous travaillons avec Laurent CARRIÉ, le Directeur général des services, à l'accès pour vous aux médailles du travail, reconnaissance de notre collectivité pour l'investissement de ses agents. En projet également l'accès à la médecine du travail. Et puis, est à l'étude aussi la grille des indemnités d'attente, pour que la rémunération soit plus juste dans les périodes d'attente après le départ d'un enfant. Nous reviendrons très prochainement vers vous pour ces sujets importants !

Nous savons par ailleurs que vous rencontrez des situations particulières et leurs difficultés, que vous assumez tous les jours. Des questions émergent bien sûr, et les services du Département doivent pouvoir vous fournir les solutions attendues.

Cet accompagnement du Département pourra certainement être renforcé. Nous nous engageons donc à mieux vous épauler, pour mieux appréhender les situations d'accueil que vous êtes à même de rencontrer.

Nous veillerons également à ce que les pratiques soient harmonisées sur les territoires, et à ce que les traitements des familles et des enfants, ainsi que des professionnels de l'accueil familial soient parfaitement équitables partout en Gironde.

Cet accompagnement professionnel passera par davantage de formation et de temps de partage entre professionnels de l'accueil familial. Devant la complexification des situations des enfants que vous accueillez, la nécessité de partager vos ressentis et d'y trouver les réponses adéquates se fait sentir. C'est la raison pour laquelle nous développerons davantage de formations à destination de tous.

Les temps d'échange, comme ceux que vous avez eus ce matin, permettent de faire ressortir clairement ce qui ne fonctionne pas bien, mais aussi de noter les bonnes pratiques et solutions.

Bien que l'on puisse avoir le sentiment de voir aujourd'hui la grande famille des assistants familiaux réunie, j'ai conscience que l'accueil d'enfants puisse parfois vous donner le sentiment d'être écartés d'un travail d'équipe. Voici un autre point que nous devrons améliorer, et qui permettra à chacun de partager ses doutes, ses difficultés ou ses réussites.

Nous travaillerons sur ces grands axes avec les Assistants Familiaux Ressources qui vous représentent.

Un meilleur accompagnement des assistants familiaux, une meilleure formation, et la nécessité de faire connaître encore davantage votre métier !

Les questions paraissent parfois évidentes. Combien d'enfants puis-je accueillir ? Combien est-on rémunéré ? Mon logement peut-il me permettre d'accueillir un ou plusieurs enfants ? Combien de temps chaque enfant reste-t-il dans la famille ? Quel âge ont-ils ? Quelles conditions dois-je remplir pour devenir à mon tour assistant familial ? Autant de questions dont les réponses peuvent vous paraître évidentes aujourd'hui, mais qui permettront certainement à de futurs collègues assistants familiaux de s'engager à vos côtés demain !

Je tenais donc à être parmi vous aujourd'hui, au côté d'Emmanuelle AJON, pour vous dire toute ma reconnaissance pour votre engagement. Pour vous dire aussi que nous sommes conscients des points à améliorer, et que nous y travaillerons sans attendre avec la Direction de la Protection de l'Enfance et de la Famille.

Merci une nouvelle fois pour votre investissement, pour la chance que vous donnez aux enfants qui vous sont confiés, pour l'affection et l'attention que vous leur apportez, pour votre participation décisive à leur projet de vie, pour votre contribution si précieuse dans le processus de développement et d'autonomie de l'enfant... Vous assurez aux enfants une vie familiale et une intégration sociale, gages de réussite pour leur avenir...

Soyez une nouvelle fois remerciés pour votre présence aujourd'hui, et pour votre action au quotidien à destination de ces enfants !